

SUDIBOIS

LE SPÉCIALISTE DU BOIS DE CONSTRUCTION ET DE CHARPENTE



CATALOGUE
2024



SUDIBOIS

LE SPÉCIALISTE DU BOIS DE CONSTRUCTION ET DE CHARPENTE

■ DES PRODUITS DE QUALITÉ

(Fabrication française et importation)

■ UNE PLATE-FORME DE STOCKAGE SUR 9.000 M²

■ UNE USINE DE FABRICATION DE CHARPENTES

DÉCOUPE - USINAGE

ASSEMBLAGE - TRAITEMENT

- Charpentes traditionnelles et fermettes industrielles
- Rabotage

■ DES SERVICES PERSONNALISÉS

UNE ÉQUIPE QUALIFIÉE

- Bureau d'étude
- Découpe industrielle sur devis
- Logistique - Livraisons : de une à plusieurs fois par semaine selon départements

Ce catalogue annule et remplace les précédents
Les visuels et colisages de ce document sont donnés à titre indicatif.
Nous contacter pour connaître les stocks disponibles.
Le colisage peut varier selon les fournisseurs.

ASSEMBLAGE ET USINAGE



Sudibois propose un service de découpe, assemblage et usinage sur mesure destiné à tous types d'activités.

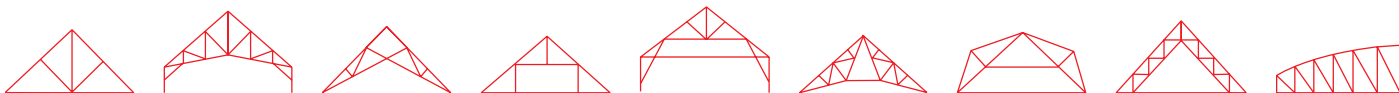


BUREAU D'ÉTUDE

Une équipe de spécialistes vous accompagne dans la réalisation de vos projets

- Choix de matériaux
- Faisabilité technique
- Plan de charpentes
- Notes de calcul de poutres

TOUS TYPES DE CHARPENTES



Traditionnelles

Industrielles



TOUS TYPES DE PROJETS Toitures, pergolas...



PARC MACHINES



PRODUITS BOIS



MASSIF



CONTRECOLLÉ
ET LAMELLÉ-COLLÉ



MASSIF ABOUTÉ



OSSATURE



FERMETTES



COFFRAGE



PAREMENT INTÉRIEUR



BARDAGE EXTÉRIEUR



AMÉNAGEMENT
EXTÉRIEUR

UNE LOGISTIQUE FIABLE

RESPECT DES DÉLAIS - Sur demande : livraisons sur chantier

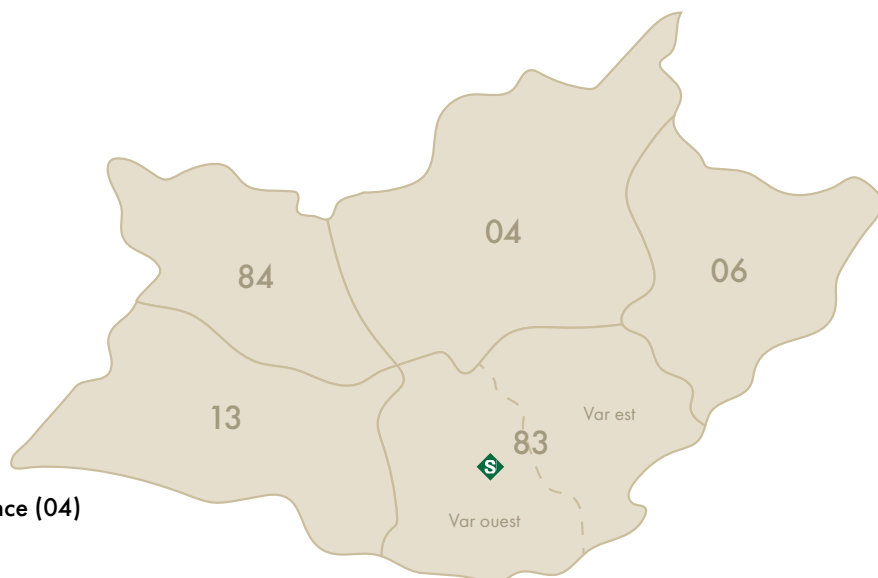


5 DÉPARTEMENTS DESSERVIS

04 - Alpes-de-Haute-Provence
06 - Alpes-Maritimes
13 - Bouches-du-Rhône
83 - Var
84 - Vaucluse

JOURS DE LIVRAISON

Lundi : Bouches-du-Rhône (13) - Var ouest (83)
Mardi : Alpes-Maritimes (06) - Var est (83)
Mercredi : Vaucluse (84) - Alpes-de-Haute-Provence (04)
Jeudi : Bouches-du-Rhône (13) - Var ouest (83)
Vendredi : Alpes-Maritimes (06) - Var est (83)



SOMMAIRE



■ BOIS MASSIF

SAPIN/ÉPICÉA 8

DOUGLAS 10

POUR OSSATURE ET FERMETTES 11

■ POUTRES COLLÉES 12

■ PAREMENT 14

■ AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR 16

■ ACCESSOIRES POSE ET ASSEMBLAGE 18

BOIS MASSIF

Finitions sur demande



Débardement
max 200x440mm



Rabotage
max 360x250mm

VENTE : UNITÉ - PALETTE - DEMI-PALETTE

SAPIN/ÉPICÉA • Traité, classe 2

LITEAUX		UV : ML
REF.	Section (mm)	Long. (m)
174590	18x40	4,00
176090	18x40	5,00
174593	27x27	3,00
174594	27x27	4,00
174596	27x40	3,00
174598	27x40	4,00
174599	27x40	5,00
174600	27x80	3,00
174601	27x80	4,00
174591	27x100	3,00
174592	27x100	4,00
174602	40x40	3,00
174603	40x40	4,00



CHEVRONS C18		UV : ML
REF.	Section (mm)	Long. (m)
174578	50x70	3,00
174579	50x70	4,00
174580	50x70	5,00
185217	60x80	4,00
174581	70x70	3,00
174582	70x70	4,00
174583	70x70	5,00
174584	70x110	3,00
174585	70x110	4,00
174586	70x110	5,00
174587	100x100	3,00
174588	100x100	4,00
174589	100x100	5,00



CHANLATTES C18		UV : ML
REF.	Section (mm)	Long. (m)
174575	100x100	3,00
174576	100x100	4,00
174577	100x100	5,00



CHEVRONS QUARTONS C18		UV : ML
REF.	Section (mm)	Long. (m)
176966	1AA - 70x70	3,00
176967	1AA - 70x70	4,00
176971	2AA - 70x110	4,00



PANNES/POUTRES C18		UV : ML
REF.	Section (mm)	Long. (m)
174641	100x220	4,00
174642	100x220	5,00
174643	100x220	6,00
174646	120x240	4,00
174647	120x240	5,00
174648	120x240	6,00
174651	150x150	3,00
174652	150x150	4,00
174653	150x150	5,00
174655	150x200	4,00
174656	150x200	5,00
174650	150x300	7,00
178544	200x200	4,00
178545	200x200	5,00
178546	200x200	6,00
178549	200x250	5,00
178550	200x250	6,00
185231	200x300	5,50
185233	200x300	6,50
185234	200x300	7,50



VOLIGES C18		UV : ML
REF.	Section (mm)	Long. (m)
174619	18x150	3,00
174620	18x150	4,00



BASTAINGS C18		UV : ML
REF.	Section (mm)	Long. (m)
174571	60x180	4,00
174572	70x150	3,00
174573	70x150	4,00
174574	70x150	5,00



COFFRAGE CH2 C18		UV : M²
REF.	Section (mm)	Long. (m)
174609	27x200	3,00
174610	27x200	4,00
174614	27x250	4,00
174608	27x300	4,00



POUTRES RONDES RABOTÉES RUSTIQUES C18 - 1 PLAT		UV : PIÈCE
REF.	Diamètre (mm)	Long. (m)
178691	250	4,5
178692	250	5,5
178694	300	5
178695	300	6
178696	300	7



BANDE DE RIVE (SAPIN NORD) C18		UV : ML
REF.	Section (mm)	Long. (m)
180668	21x220	4,20
181854	21x220	4,50
180669	27x245	3,90



MADRIERS C18		UV : ML
REF.	Section (mm)	Long. (m)
174604	70x220	3,00
174605	70x220	4,00
174606	70x220	5,00
174607	70x220	6,00



PLATEAUX (ÉPICÉA) CH2 C18		UV : M²
REF.	Section (mm)	Long. (m)
174618	CH1 - 40x220	4,00
174658	CH2 - 50x250	4,00



CHEVRONS C18		UV : ML
REF.	Section (mm)	Long. (m)
178861	80x80	3,00
178862	80x80	4,00

CHEVRONS QUARTONS 2AA C18			UV : ML
REF.	Section (mm)	Long. (m)	
185188	100x100	3,00	
185189	100x100	4,00	

VOLIGES C24		UV : ML
REF.	Section (mm)	Long. (m)
177900	18x124	3,00
177901	18x124	4,00
177902	18x176	3,00
177903	18x176	4,00

BASTAINGS C18		UV : ML
REF.	Section (mm)	Long. (m)
178856	60x180	4,00
178857	60x180	5,00

BANDE DE RIVE		UV : ML
REF.	Section (mm)	Long. (m)
180671	21x190	4,00

COFFRAGE CH2		UV : M²
REF.	Section (mm)	Long. (m)
178868	27x200	3,00
178869	27x200	4,00

PANNES C18		UV : ML
REF.	Section (mm)	Long. (m)
178871	120x240	4,50
178873	120x240	5,50
178875	150x150	3,00
178878	150x150	5,00
178880	200x200	4,50
178882	200x200	5,50
178901	200x250	5,50
178902	200x250	6,50
178904	250x250	4,50
178906	250x250	5,50
178908	250x250	6,50
178888	300x300	4,50
178890	300x300	5,50
178895	300x300	7,00



POUR OSSATURE ET FERMETTES

Essence SAPIN/ÉPICÉA ou DOUGLAS • Traité, classe 2

OSSATURE SAPIN/ÉPICÉA C24

UV : ML

REF.	Section (mm)	Long. (m)
177863	27x45	4,00
177827	45x95	5,50
177830	45x120	5,50
177833	45x145	5,50
177842	45x220	5,50



OSSATURE DOUGLAS C24

UV : ML

REF.	Section (mm)	Long. (m)
177865	27x45	4,00
177845	45x95	5,50
177848	45x120	5,50
177851	45x145	5,50
177860	45x220	5,50



BOIS FERMETTE SAPIN/ÉPICÉA SEC C24

UV : ML

REF.	Section (mm)	Long. (m)
174286	36x60	5,00
179668	36x97	4,00
174288	36x97	5,00
178535	36x97	6,00
174279	36x112	5,00
178536	36x112	6,00
174280	36x122	5,00
178537	36x122	6,00
174281	36x147	5,00
174282	36x172	5,00
178541	36x222	6,00



POUTRES COLLÉES

Vendu au mL tous les 50 cm ou barre complète
(prévoir votre coupe d'ajustement sur chantier et une marge de 0,5 m) :

Catégorie A : si longueur de coupe > 7 m barre complète facturée*
Catégorie B : si longueur de coupe > 9 m barre complète facturée*
Catégorie C : si longueur de coupe > 10 m barre complète facturée*

* livraison de la chute

SAPIN/ÉPICÉA • Longueur 13,5 m • Traité • Classe 2 • Qualité Visible

CONTRE-COLLÉ ÉPICÉA C24

UV : ML

REF.	Section (mm)	Catégorie
174178	100x220	B
175093	120x120	C
175094	120x240	B
174190	140x140	C
175095	140x280	A
174198	160x200	C
174199	160x240	B
175096	180x180	B
174206	180x280	A
174207	200x200	C
175097	200x240	A
175098	240x240	A
174212	240x280	A
174213	280x280	A



BOIS MASSIF ABOUTÉ C24

UV : ML

REF.	Section (mm)	Catégorie
175084	60x80	C
174140	60x180	C
175085	80x120	C
175086	80x220	C



LAMELLÉ-COLLÉ ÉPICÉA GL24 H UV : PIÈCE

REF.	Section (mm)	Long. (m)
174270	160x360	8,00
174276	200x360	9,00
175104	200x440	10,00

VENDU UNIQUEMENT PAR POUTRE ENTIÈRE
DÉCOUPE SUR DEMANDE - CHUTE FOURNIE

**DOUGLAS****CONTRE-COLLÉ C24**

UV : ML

REF.	Section (mm)	Catégorie
175668	80x140	B
174169	80x200	C
174152	100x220	B
175088	120x240	B
174159	140x140	C
175090	180x180	C
174163	180x240	A
175669	180x300	A
174164	200x200	C
174166	200x260	B
175092	240x240	A

LAMELLÉ-COLLÉ C24

UV : ML

175100	200x320	A
--------	---------	---

**AUTOCLAVE** • Épicéa ou pin du nord • Marron**BOIS MASSIF ABOUTÉ ÉPICÉA C24** UV : ML

REF.	Section (mm)	Catégorie
180660	80x120	C

**CONTRE-COLLÉ ÉPICÉA C24**

UV : ML

REF.	Section (mm)	Catégorie
180661	80x160	C
180663	100x220	B
180664	120x240	B
180658	140x140	C
180665	140x280	A
180659	200x200	C

**CONTRE-COLLÉ PIN DU NORD CL4** UV : PIÈCE

REF.	Section (mm)	Long. (m)
176125	140x140	6,00
176126	190x190	6,00



PAREMENTS EXTÉRIEURS



Claire-voie pose verticale

BARDAGE EXTÉRIEUR • UV : m²

REF.	Nom	Essence	Qualité	Couleur	Section (mm)	Long. (m)	m ² /paquet	Profil
175271	Lunéa	Douglas Purgé d'aubier	AB Autoclave	Naturel	20x135	4,00	2,70	
175265	Lunéa	Sapin du nord	Classe 3 - AB Autoclave	Marron	20x135	3,90	3,16	
176164	Phénix	Douglas Purgé d'aubier	AB	Brossé Brûlé	20x135	4,00	2,70	
175257	Phénix	Sapin du nord	AB	Brossé Zinc	20x135	4,20	2,84	



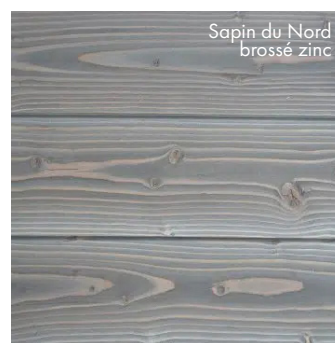
Douglas
naturel



Sapin du Nord
marron



Douglas
brossé brûlé



Sapin du Nord
brossé zinc

CLAIRE-VOIE Douglas

Purgé d'aubier • Qualité AB • UV : mL

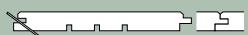
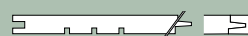
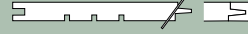
REF.	Section (mm)	Longueur (m)	mL/paquet
175273	38x38	3,00	27,00
175274	38x38	4,00	36,00



PAREMENTS INTÉRIEURS

Brossé naturel

PAREMENTS INTÉRIEUR Sapin du Nord brossé • Rainé en bout • Qualité AB • UV : m²

REF.	Nom	Couleur	Section (mm)	Longueur (m)	m²/paquet	Profil
175245	Isis	Vernis blanc	13x140	2,70	3,02	
175247	Véga	Naturel	12x140	2,70	3,02	
175248	Véga	Chauffé clair	19x185	3,60	3,33	

Vernis blanc

Naturel

Chauffé clair

PAREMENTS INTÉRIEUR VIEUX BOIS SEC • Classe 2

Pour les dimensions nous consulter • UV : m²

REF.	Section (mm)	Long. (m)
175254	20 x largeur aléatoire	2,80



AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS



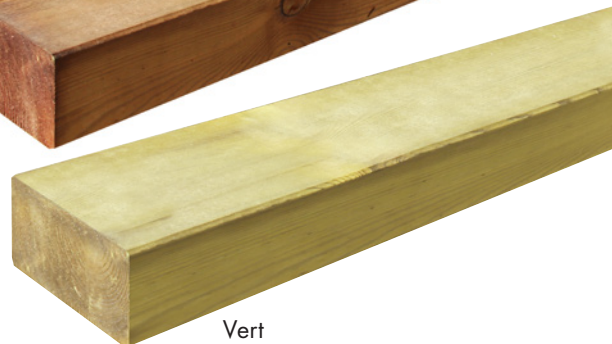
PERGOLAS - JARDINS PIN • Autoclave • Classe 4

POUTRE PIN DU NORD			UV : ML
REF.	Couleur	Section (mm)	Long. (m)
176117	Vert	45x70	3,00
176118	Vert	45x70	4,00
181778	Marron	45x145	3,60
176119	Marron	45x145	4,00
176699	Marron	45x220	4,80
180535	Marron	45x220	5,10
176123	Marron	70x70	2,50
185394	Marron	70x145	4,00
176120	Marron	70x145	4,20
180536	Marron	70x145	4,80
180537	Marron	70x220	3,90
182008	Marron	90x90	2,40
176124	Marron	95x245	6,00

Marron



Vert



DEMI-RONDINS PIN MARRON			UV : PIÈCE
REF.	Diamètre (mm)	Long. (m)	
181866	120	3,00	
181867	120	4,00	



POTEAUX PERCÉS PIN MARRON			UV : PIÈCE
REF.	Diamètre (mm)	Long. (m)	
181874	140	1,50	



RONDINS FRAISÉS PIN MARRON UV : PIÈCE

REF.	Diamètre (mm)	Long. (m)
180273	80	2,00
180274	80	2,50
180275	80	3,00
180279	100	3,00
180280	100	4,00
180286	120	4,00
180297	160	3,00
180298	160	4,00



PERGOLAS - JARDINS ACACIA • Naturellement Classe 4

PIQUETS ROUNDS ACACIA UV : PIÈCE

REF.	Diamètre (mm)	Long. (m)
176275	80-100	3,00
176276	100-120	3,00
176277	120-140	4,00
185392	120-140	4,50
178243	140-160	4,00
185390	140-160	4,50
185309	180-200	3,50
185391	180-200	4,00
176278	180-200	6,00
185310	220-240	3,50
176279	240-260	3,50



LAMES DE TERRASSES • UV : m²

REF.	Essence	Section (mm)	Longueur (m)	m²/paquet
175277	Douglas	26x145	4,00	2,90
175279	Pin du Nord CL4	26x145	3,00	1,74
175281	Pin du Nord CL4	26x145	3,60	2,09
175282	Pin du Nord CL4	26x145	3,90	2,26
175283	Pin du Nord CL4	26x145	4,20	2,44

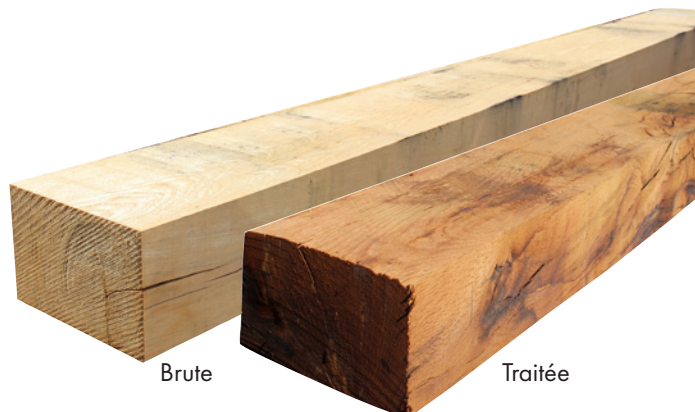
Douglas



Pin du Nord

TRAVERSES CHÊNE NEUVE • UV : pièce

REF.	Traitement	Section (mm)	Longueur (m)
176283	Brute	120x200	2,00
176282	Brute	120x200	2,60
180396	Traitée	120x200	2,40
176281	Traitée	150x260	2,60



Brute

Traitée

ACCESSOIRES POSE ET ASSEMBLAGE



TIGE FILETÉE ÉLECTROZINGUÉE 1M

REF.	Code.	Diamètre (mm)	UV
179548	THR12-1000	12	1
179549	THR14-1000	14	1
179550	THR16-1000	16	1
179551	THR18-1000	18	1
179552	THR20-1000	20	1
179553	THR24-1000	24	1



VIS BOIS ESCRC FRAISÉE Ø 8,0 MM

REF.	Code.	Longueur (mm)	UV
179639	ESCRC8.0X140	140	50
179640	ESCRC8.0X160	160	50
179641	ESCRC8.0X180	180	50
179642	ESCRC8.0X200	200	50
179643	ESCRC8.0X220	220	50
179644	ESCRC8.0X240	240	50
179645	ESCRC8.0X260	260	50
179646	ESCRC8.0X280	280	50
179647	ESCRC8.0X300	300	50



BROCHE ÉLECTROZINGUÉE

REF.	Code.	Dimension (mm)	UV
179472	STD12X60-B	12x60	1
179473	STD12X80-B	12x80	1
179467	STD12X100-B	12x100	1
084382	STD12X120-B	12x120	1
092829	STD12X140-B	12x140	1
179469	STD12X160-B	12x160	1
179471	STD12X200-B	12x200	1



VIS ÉTRIER QUEUE D'ARONDE

REF.	Code.	Dimension (mm)	UV
179653	FTETL5.0X80	Ø 5,0x80	200



POINTE CRANTÉE EZ CNA

REF.	Code.	Dimension (mm)	UV
084199	CNA4.0X35	4,0x35	250
178272	CNA4.0X60	4,0x60	250



VIS BOIS HEXAGONALE

REF.	Code.	Dimension (mm)	UV
160044	SSH10.0X40	10x40	50
160046	SSH12.0X60	12x60	25
179607	SSH12.0X160	12x160	25
179608	SSH12.0X180	12x180	25
179609	SSH12.0X200	12x200	25



BOULON TÊTE HEXAGONALE

REF.	Code.	Dimension (mm)	UV
178264	BSH12/180	12x180	1
178265	BSH12/200	12x200	1
179108	BSH12/240	12x240	1
179109	BSH16/180	16x180	1
179110	BSH16/200	16x200	1
179111	BSH16/240	16x240	1
179112	BSH16/300	16x300	1
179113	BSH18/180	18x180	1
179114	BSH18/200	18x200	1
179115	BSH18/240	18x240	1
179116	BSH18/300	18x300	1
179117	BSH18/325	18x325	1
179118	BSH18/350	18x350	1
179120	BSH18/450	18x450	1
179121	BSH20/180	20x180	1
179122	BSH20/240	20x240	1
179123	BSH20/300	20x300	1



ÉCROU 6 PANS ÉLECTROZINGUÉ

REF.	Code.	Ø (mm)	UV
179506	EHM12-Z	12	25
179507	EHM14-Z	14	25
179508	EHM16-Z	16	10
179509	EHM18-Z	18	10
179510	EHM20-Z	20	8
179511	EHM24-Z	24	8



RONDELLE GALVANISÉE pour boulon tête hexagonale

REF.	Code.	Ø (mm)	UV
179125	LL40/14/4	14 pour boulon 12	20
179126	LL50/18/5	18 pour boulon 16	20
179127	LL55/20/6	20 pour boulon 18	20
179128	LL60/22/6	22 pour boulon 20	10



RONDELLE PLATE ÉLECTROZINGUÉE pour tige filetée

REF.	Code.	Ø (mm)	UV
179534	LM-M12/27/2.5-Z	12	25
179535	LM-M14/30/2.5-Z	14	25
179536	LM-M16/32/3.0-Z	16	10
179537	LM-M18/36/3.0-Z	18	10
179538	LM-M20/40/3.0-Z	20	8
179539	LM-M24/50/4.0-Z	24	8



GOUJON ANCRAGE OPTION 7

REF.	Code.	Dimension (mm)	UV
105803	WA08068	8x68	50
179226	WA08093	8x93	50
179234	WA10113	10x113	50
179236	WA10123RL	10x123	50
179237	WA10143	10x143	50
179242	WA12119	12x119	25
179245	WA12149	12x149	25
179247	WA12179	12x179	25
179254	WA16151	16x151	20



CHEVILLE ACACIA

REF.	Dimension (mm)	UV
180958	200x18	1
180959	260x18	1
180960	300x18	1



KIT PIED POTEAU

REF.	Description	UV
125927	KIT FIX APB100/150 + fixations	1
125929	KIT FIX PPRC + fixations	1

GOUJON ANCRAGE SISMIQUE

REF.	Code.	Dimension (mm)	UV
178259	BOAXFMC10090	10x90	50
178261	BOAXFMC10115	10x115	50
180648	BOAXFMC10135	10x135	50
180649	BOAXFMC10155	10x155	50
180650	BOAXFMC12120	12x120	25
180651	BOAXFMC12145	12x145	25
178262	BOAXFMC12170	12x170	25



SABOT AILES EXTÉRIEURES

REF.	Code.	Dimension (mm)	UV
178279	SBE38/96	38x96	1
178312	SBE38/141	38x141	1
178277	SAE340/38/2	38x151	1
179139	SAE200/46/2	46x77	1
179148	SAE250/46/2	46x102	1
179161	SAE340/46/2	46x147	1
179164	SAE340/64/2	64x138	1
090694	SAE250/70/2	70x90	1
084195	SAE300/70/2	70x115	1
084392	SAE380/70/2	70x155	1
178300	SAEL340/76/2	76x132	1
178278	SAE440/76/2	76x182	1
179186	SAEL300/80/2	80x110	1
084393	SAE440/100/2	100x170	1
088312	SAEL500/120/2	120x190	1
178256	GSE600/140/4	140x230	1
084396	SAEL500/150/2	150x175	1
178721	GSE540/160/4	160x190	1
178258	GSE780/160/4	160x310	1
179050	GSE500/180/4	180x160	1
178257	GSE660/180/4	180x240	1
178721	GSE540/200/4	200x170	1
179054	GSE720/200/4	200x260	1
179059	GSE900/200/4	200x350	1
181889	GBE1050/210/4	210x420	1



SBE



SAE



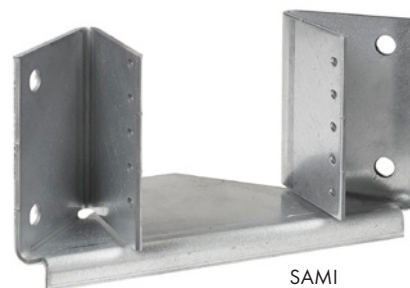
GBE



GSE



SAI



SAMI

SABOT AILES INTÉRIEURES 2MM

REF.	Code.	Dimension (mm)	UV
088315	SAI340/64/2	64x138	1
090695	SAI250/70/2	70x90	1
084197	SAI300/70/2	70x115	1
084397	SAI380/70/2	70x155	1
179212	SAI440/76/2	76x182	1
179203	SAI300/80/2	80x110	1
084398	SAI440/100/2	100x170	1
090696	SAI500/120/2	120x190	1

SABOT ANGLE MAÇONNÉ

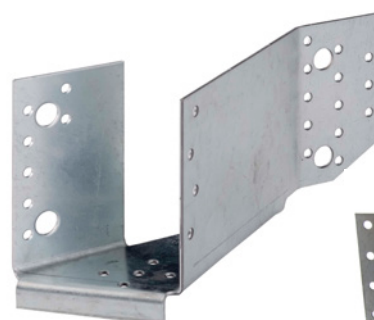
REF.	Code.	Dimension (mm)	UV
181902	SAMI38/2.5	2,5x38	1

SABOT ANGLE 10-30°

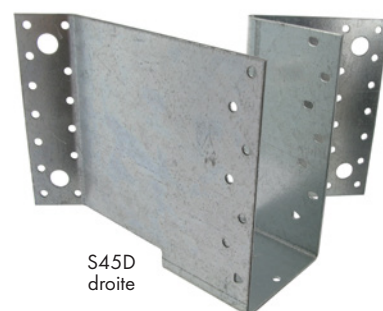
REF.	Code.	Dimension (mm)	UV
178275	S1030D/38/2	Droite 2x38	1
178276	S1030G/38/2	Gauche 2x38	1

SABOT ANGLE 45° 1,5MM

REF.	Code.	Dimension (mm)	UV
178273	S45D250/38/1.5	Droite 1,5x38	1
178274	S45G250/38/1.5	Gauche 1,5x38	1



S1030G
gauche



S45D
droite

ÉTRIER ÂME INTÉRIEURE

REF.	Code.	Dimension (mm)	UV
157745	ETNM135/130/2	135x130x70x2	1
084383	ETNM155/130/2	155x130x70x2	1
084384	ETNM185/130/2	185x130x70x2	1
084385	ETNM230/130/2	230x130x70x2	1

ÉTRIER ANGLE 45° DROITE/GAUCHE

REF.	Code.	Dimension (mm)	UV
178267	ET248	59x1,5	1

ÉTRIER POUR CROUPE

REF.	Code.	Dimension (mm)	UV
178268	ETC434	140x145x80x1,5	1
186431	ETC502	206x145x98x2	1
178270	THJA26	229x137x135x2	1
178269	ETC835	355x240x110x3	1

ÉTRIER QUEUE D'ARONDE ALUMINIUM

REF.	Code.	Dimension (mm)	UV
179525	ETB90-B	90x60	1
179523	ETB120-B	123x60	1
132135	ETB160-B	168x60	1
132136	ETB190-B	197x75	1
179524	ETB230-B	232x75	1

ÉQUERRE RENFORCÉE

REF.	Code.	Dimension (mm)	UV
090697	ABR105	105x105x90x3	1
178266	E17/2	150x50x75x2	1
084190	E5/1.5	75x48x65x1,5	1
181885	E5/1.5/135	75x48x65x1,5	1

ARÊTIER

REF.	Code.	Description	UV
177675	ARETID	Droit + plaque	1
177676	ARETIEXT	Extérieur d'angle	1
177677	ARETIEID	Intérieur d'angle	1

FIXE PANNE

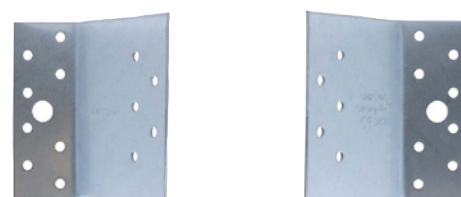
REF.	Code.	Dimension (mm)	UV
177700	FP1022	100x220	1
177702	FP1224	120x240	1

FIXE PANNE À ÂME

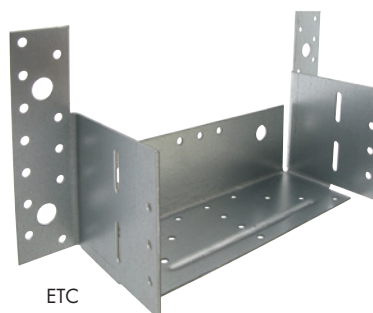
REF.	Code.	Dimension (mm)	UV
177729	FPA1022	100x220	1
177730	FPA1224	120x240	1



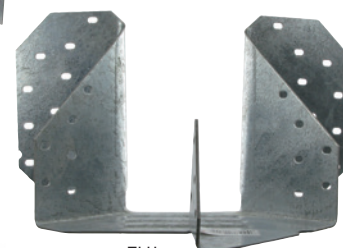
ENTM



ET



ETC



THJ



ETB



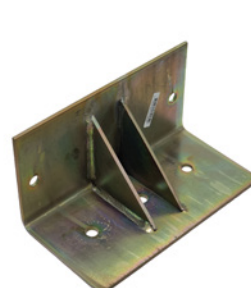
ABR



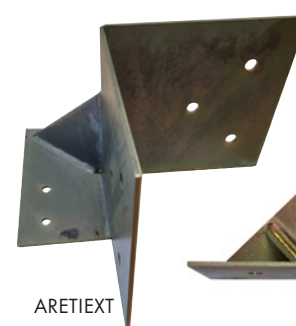
E17

E5

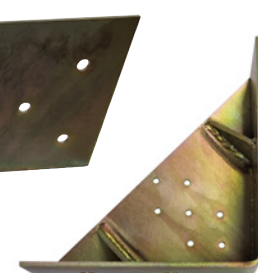
E5 135°



ARETID



ARETIEXT



ARETIEID



FP

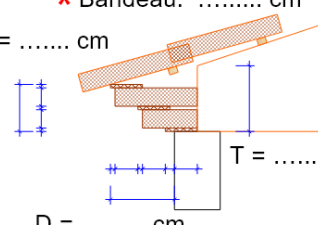
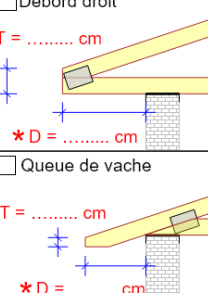
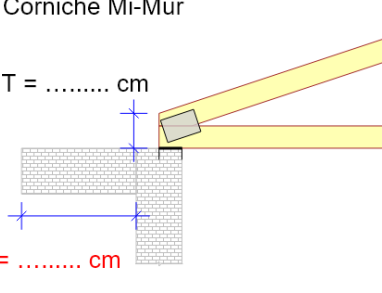


FPA

Références chantier		
Date de la demande / / 202...	Nom commercial référent	Téléphone référent
Agence	Nom du chantier	
Coordonnées GPS 4 ° ' , "N ° ' , "E	Adresse du chantier N° et rue : Code postal : ○○○○○○ Ville * :	
Livraison ☐ Enlèvement Sudibois ☐ Livraison sur chantier ☐ Livraison au dépôt	Si chantier, accessibilité possible par (détailler si besoin en bas de page) ☐ Camion semi-remorque ☐ Camion 19 T grue auxiliaire	Dérogation tonnage ☐ Néant ☐ Déjà effectué auprès de la mairie par le client ☐ Sera effectué par le client (sa responsabilité engagée) ☐ A effectuer par Sudibois ou l'agence (service facturé)

Hypothèses de calcul générales			
Entraxe fermette * ☐ 60 cm ☐ 90 cm ☐ Autre (60 à 90) :cm	Pente * %	Type de mur ☐ Agglo/parpaing ☐ Ossature bois ☐ Brique ☐ Béton ☐ Autre :	Épaisseur des murs (mur porteur) ☐ 20cm ☐ Autre : cm

* Couverture ☐ Tuile mécanique, type : PST : ☐ 1 tuile collée ☐ 2 tuiles collées ☐ Écran sous toiture et contre-liteau ☐ Autre :	Plafonds ☐ BA 13 ☐ Nergalto + Plâtre ☐ Isolation :mm ☐ Sur dalle porteuse ☐ Sur dalle <u>non</u> porteuse ☐ Autre :	Particularités ☐ Bois de faîtage ☐ Conduit de fumée traditionnel ☐ Sortie de toit Pujoulat ☐ Gainable ☐ Autre :

Hypothèses de calcul - Pieds de fermettes *		Talon imposé : cm (ou remplir ci-dessous)	
☐ Génoise * Nombre Tuiles: u * Nombre de feuillots:u * Bandeau: cm Ht = cm  D = cm	☐ Débord droit T = cm * D = cm ☐ Queue de vache T = cm * D = cm 	☐ Corniche Mi-Mur T = cm * D = cm 	☐ Pose en sabot T = cm * D = cm ☐ Chéneau / Muralière Limite de propriété 

Informations complémentaires
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Article 1 - Champ d'application et opposabilité des conditions générales

Sauf convention contraire, expresse et constatée par écrit, toutes commandes de produits même non écrites et plus généralement toutes nos ventes impliquent de la part de nos clients l'acceptation sans réserve des présentes Conditions Générales de Vente qui prévalent sur toutes conditions générales d'achat ou tous autres documents émanant du client, quels qu'en soient les termes.

Le fait de ne pas exercer, à un moment donné, une des prérogatives reconnues par les présentes Conditions Générales de Vente ne peut, en aucun cas, être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites dispositions.

Article 2 - Commandes - Engagement

Les offres faites par nos agents ne constituent engagement de notre part qu'autant qu'elles auront été confirmées par écrit.

Les conditions applicables à toute offre, telle que figurant dans le devis, sont valables 1 mois à compter de la date de réception dudit devis, sauf stipulation contraire clairement indiquée sur ce dernier.

Toute commande est réputée définitive, sans annulation et retour de marchandises possible sauf accord exprès de notre part.

En cas d'annulation unilatérale du fait du client, l'intégralité de la commande est due.

Les modifications ou clauses particulières portées à notre connaissance par le client, devront faire l'objet d'une confirmation écrite de notre part, matérialisée par l'émission d'une nouvelle commande.

Des modifications de gammes, de produits ou encore des ruptures de stock de nos fournisseurs peuvent intervenir entre la commande ou l'offre de prix et la livraison prévue. Dans cette hypothèse, nous pouvons être amenés à annuler tout ou partie d'une commande. Aucune indemnité ne saurait être due de ce fait.

Par ailleurs, la société ne fournit aucune prestation de pose des produits vendus. En conséquence la société ne saurait être tenue pour responsable des désordres liés à la pose des produits vendus.

Les études réalisées par ou pour le compte de la société sont exclusivement effectuées en vue de la fabrication par nos soins ou par les personnes dont nous devons répondre. Aucune étude ne sera réalisée sans être suivie de fabrication, l'ensemble formant une seule et unique prestation de fabrication.

Les clients sont responsables des données fournies à la société à partir desquelles la fabrication est effectuée. Les clients s'engagent à vérifier l'adéquation des devis, bons de commande et plans à la réalité de leurs besoins et aux éventuelles spécificités de leur situation. Il appartient en effet à nos clients de vérifier que la qualité des produits qu'ils achètent est compatible avec les conditions de pose et de service qu'ils attendent. La société décline toute responsabilité quant à tous dommages résultant d'informations erronées provenant des clients quelle que soit la nature de ces dernières.

Article 3 - Traitement du bois

La société peut vendre du bois traité ou non traité.

Lorsque le bois est vendu traité, le traitement opéré correspond à la norme d'utilisation indiquée sur le bon de commande (intérieur / extérieur) et doit être respectée par le client. Un produit traité pour un usage en interne ne peut être installé à l'extérieur. La société ne pourra être tenue responsable en pareil cas.

Lorsque le bois est vendu non traité, son traitement relève de la responsabilité du client.

Par ailleurs, tout usage du bois réalisé par le client ou pour son compte postérieurement à la livraison nécessite un nouveau traitement du bois. Ce nouveau traitement doit être réalisé impérativement par le client, à défaut, la responsabilité de la société ne saurait être engagée de ce chef.

Article 4 - Tarifs

Sauf convention écrite :

Nos prix s'entendent marchandises vendues et facturées départ de nos agences ou départ usine.

Nos prix s'entendent toujours nets hors taxes sans engagement de durée et sont toujours faits au cours du jour de la livraison ou de l'enlèvement. Toutes modifications légales ou réglementaires survenues depuis la date d'acceptation de la commande ou de l'offre de prix ainsi que toute taxe nouvelle appliquée depuis la même date sont supportées par le client à partir du jour de leur mise en vigueur.

Nous nous réservons le droit de réviser nos prix sans préavis, même en cours d'exécution d'un marché ou d'une commande avec livraisons échelonnées dans le temps, en fonction des variations résultant des conditions de vente de nos fournisseurs, des coûts de main-d'œuvre ou des frais de transport, le client conservant en tout état de cause la possibilité de résoudre par écrit la poursuite de sa commande.

Des frais fixes de facturation sont appliqués pour toutes les factures bénéficiant d'une échéance de règlement. Le montant de ces frais fixes est révisable annuellement.

Article 5 - Conditions de règlement

Constitue un règlement au sens du présent article la mise effective par le client des fonds à notre disposition.

Sauf convention contraire, toutes nos ventes sont réputées conclues au comptant et sans escompte lors de l'enlèvement ou de la livraison des marchandises.

Des conditions de paiement peuvent être consenties (vente à terme) : S'agissant de factures périodiques, le délai de paiement accordé ne peut pas dépasser 45 jours après la date de la facture. Le client s'engage à nous régler à l'échéance convenue. Nous nous réservons le droit de contrôler et de limiter l'encours de nos comptes clients. En cas d'impayé, nous sommes libres de revenir unilatéralement et sans délai sur les conditions de paiement et d'exiger un paiement comptant par tout moyen de paiement légal.

Sauf stipulation contraire, aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Tout retard ou défaut de paiement, tout titre impayé ou encore le non-respect d'un échéancier convenu, rend immédiatement exigible l'intégralité de notre créance, sans mise en demeure préalable, majorée des

pénalités de retard et pour les professionnels, de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement fixée à 40 €.

Les pénalités de retard sont calculées sur la base du taux de la Banque Centrale Européenne majoré de 8 points et sont exigibles le jour suivant la date de règlement indiquée sur la facture jusqu'au jour de la mise effective par le client des fonds à notre disposition. (Article L441-06 du Code de Commerce).

Tout impayé quel que soit le moyen de paiement, fera l'objet d'une facturation complémentaire de frais correspondant aux frais bancaires et administratifs de traitement.

Clause pénale : à titre de clause pénale, une indemnité de 15% sera due sur les sommes non réglées. Nous nous réservons en outre le droit de suspendre ou d'annuler les marchés et commandes en cours et de refuser toute nouvelle commande.

Tout incident de règlement pourra être signalé à nos assurances crédit.

Article 6 - Transport/livraison

Nos marchandises sont réputées livrées au départ de nos agences ou départ usine.

En cas d'enlèvement par le client ou pour son compte, notre responsabilité ne saurait être engagée.

Les délais de livraison ainsi que les délais de transport sont donnés à titre indicatif. Sauf convention formelle contraire, ils ne constituent aucun engagement de notre part.

Tout retard dans la livraison ne peut, en conséquence, donner lieu à des dommages-intérêts au profit du client ni constituer une cause de rupture de marchés.

En cas d'absence d'interlocuteur sur le chantier, habilité à signer les bons de livraison ou le cas échéant à régler les factures, la marchandise sera retournée à l'agence, la prestation de transport restant due par le client.

Si le retrait ou la livraison des produits est retardé pour une cause imputable au client, les produits sont emmagasinés et manutentionnés aux frais, risques et périls du client et sont conservés pendant un délai maximum de 3 mois moyennant des frais de gardiennage.

Si à l'expiration de ce délai de 3 mois, les produits ne sont pas retirés nous nous réservons le droit soit de réclamer, en raison de cette carence, le règlement du prix et tous dommages et intérêts, soit de poursuivre l'exécution du contrat en justice, et, en toute hypothèse, de conserver purement et simplement les acomptes éventuellement versés par le client afin de nous dédommager du préjudice subi à titre de clause pénale et de disposer de la marchandise.

De manière générale, il appartient au client tant particulier que professionnel de procéder à l'enlèvement de la commande.

A la demande du client particulier et professionnel, et avec notre accord préalable, sa commande pourra lui être livrée par une entreprise de transport avec laquelle la société sous-traite.

Il est rappelé qu'en pareille hypothèse, la société ne saurait être tenue responsable des dommages affectant la commande, survenus pendant le transport ou le déchargement de la marchandise.

Pareillement, la société ne saurait être tenue responsable des retards de livraison des commandes, de sorte que le client ne saurait prétendre à l'octroi de dommages et intérêts de ce chef.

Article 7 - Reprise de marchandise

La société n'effectue aucune reprise de marchandise.

Article 8 - Réclamations

Il est rappelé au client tant professionnel que particulier, que le bois est une matière vivante, non uniforme. Il peut présenter des défauts d'aspect comme des nœuds, fentes, gerçures, couleurs non uniformes etc.

Dès lors, toutes réclamations fondées sur l'aspect du bois sont irrecevables et ne sauraient donner lieu à une réduction du prix ou une résolution de la vente.

En cas de vices apparents ou de non-conformité d'autre nature ou de produits manquants, toute réclamation portant sur les produits livrés, ne sera acceptée par notre société que si elle est effectuée par lettre recommandée avec accusé réception dans les 8 jours suivant la réception des marchandises et avant toute mise en œuvre.

Article 8 - 1 Pour le client particulier

Conformément à l'article L.111-1 du Code de la consommation, la société informe le client particulier des caractéristiques essentielles du bien ou du service, du prix et de la date prévisible de délivrance du bien ou du service. Le client particulier peut formuler une demande au titre de la garantie légale de conformité prévue aux articles L217-1 à L217-32 du Code de la Consommation auprès de la société dont le nom et l'adresse figurent sur la facture.

Cette action se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien. Le consommateur peut choisir entre la réparation et le remplacement du bien, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L211-9 du Code de la Consommation. Il est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité pendant 24 mois sauf pour les biens d'occasion où le délai est réduit à 6 mois. Cette garantie s'applique indépendamment de la garantie commerciale éventuellement consentie. Le consommateur peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 du Code Civil et dans cette hypothèse, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du Code Civil.

En cas d'achat par internet, par téléphone ou à distance, le client particulier dispose d'un droit de rétractation pendant une durée de 14 jours à compter du jour de la réception du bien. Ce droit peut s'exercer sur papier libre ou en complétant le formulaire prévu à l'article R.221-1 annexé du Code de la consommation.

En cas de litige entre la société et le client consommateur, ceux-ci s'efforceront de trouver une solution amiable. A défaut d'accord amiable, le client consommateur a la possibilité de saisir gratuitement le médiateur de la consommation AME CONSO dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite adressée à la société.

La saisine du médiateur de la consommation devra s'effectuer soit en

complétant le formulaire prévu à cet effet sur le site de AME CONSO : www.mediationconso-ame.com, soit par courrier adressé à AME CONSO, 11 Place Dauphine - 75001 PARIS

Article 9 - Transfert de propriété et charge du risque

Le transfert de propriété des commandes s'opère dès l'enlèvement par le client. En cas de livraison, le transfert de propriété s'opère dès que la commande a quitté l'entrepôt de la société.

Le transfert de propriété implique automatiquement le transfert de la charge du risque. Il appartient alors au client de prendre toute mesure pour assurer sa commande.

Article 10 - Force majeure

La société ne saurait être tenue pour responsable de toute inexécution ou retard d'exécution d'une quelconque de ses obligations résultant directement ou indirectement d'un cas de force majeure.

La survenance d'un tel cas de force majeure a pour effet de suspendre l'exécution des obligations contractuelles de la société.

Est un cas de force majeure tout événement indépendant de la volonté de la société et faisant obstacle à son fonctionnement normal.

Constituent notamment des cas de force majeure les incendies, les inondations, les grèves totales ou partielles entravant la bonne marche de la société ou celle de l'un de ses fournisseurs ou sous-traitants, l'interruption des transports, de la fourniture d'énergie, de matières premières ou de pièces détachées.

La société s'engage cependant à informer le client de la survenance d'un tel cas de force majeure dans les plus brefs délais et à exécuter ses obligations dès la cessation dudit empêchement.

Article 11 - Assurances et Garantie

Les matériaux doivent être employés conformément à nos instructions, et plus généralement aux règles de l'art et aux règlements en vigueur, et nous déclinons toute responsabilité s'il n'en est pas ainsi.

La qualité du bois employé par la société est conforme aux usages en vigueur dans la profession.

La société déclare avoir souscrit une police d'assurance couvrant les risques professionnels susceptibles de se réaliser au cours de l'exécution de la prestation.

La vente de charpente constituant des éléments de structure bénéficie d'une garantie décennale auprès de la compagnie ALLIANZ.

La vente de bois ne constituant pas un élément de structure bénéficie de la garantie biennale des vices cachés.

Les défauts et détériorations provoqués par l'usure naturelle ou par un accident extérieur (montage erroné, entretien défectueux, utilisation anormale...) ou encore par une modification du produit non prévue ni spécifiée par le vendeur, sont exclus de la garantie.

De même, la garantie ne jouera pas pour les vices apparents dont l'acquéreur devra se prévaloir dans les conditions de l'article 7 avant la pose des produits.

En cas de vice caché et reconnu, notre garantie se borne purement et simplement au remplacement des produits défectueux, à l'exclusion de toute indemnité relative à des frais annexes tels que dépose et repose des matériels ou de dommages-intérêts à titre d'indemnisation ou autre.

Article 12 - Clause de divisibilité

Si l'un des clauses du présent contrat était contraire à une loi d'ordre public nationale ou internationale, seule la clause en question sera annulée, le contrat demeurant valable pour le surplus. Les parties négocieront de bonne foi la rédaction d'une nouvelle clause destinée à remplacer celle qui était nulle.

Article 13 - Protection des données à caractère personnel

Les données à caractère personnel communiquées à notre société par le client ont pour objectif la bonne exécution des commandes et livraisons, la gestion des relations commerciales, l'amélioration de la qualité des produits et services proposés, d'établir des statistiques commerciales et/ou lui permettre de bénéficier des offres de notre société.

Dans le cadre de la gestion d'un compte à terme, ces données peuvent être transmises à nos prestataires de service (assurance-crédit, facturation, recouvrement, contentieux).

Le client consent à l'utilisation de ses données par les destinataires énoncés ci-avant.

La durée de conservation des données est de 3 ans à compter de la fin de la relation commerciale. Cette durée peut être prorogée en raison d'obligations légales (notamment comptabilité, contentieux).

Conformément aux dispositions du Règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD) et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 (loi dite "Informatique et Libertés"), le client dispose de droits d'accès, rectification, suppression, portabilité, limitation et d'opposition au traitement de ses données à caractère personnel ainsi que du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Le client peut exercer ses droits en écrivant à Madame Anne COSTAMAGNA au siège de notre société ou par mail adressé à dp@costamagna.com en joignant à sa demande une copie recto-verso de sa pièce d'identité.

Article 14 - Responsabilité du metteur en marché

Le numéro d'identifiant unique attribué à la société par l'ADEME est FR232273_04EGCB

La part du coût unitaire que notre société supporte pour la gestion des déchets est répercutée à l'acheteur sans possibilité de réfaction (art R. 543-290-3 Code de l'environnement).

Article 15 - Contestations - Loi applicable

Toutes contestations concernant les présentes conditions générales de vente, les livraisons faisant l'objet de nos factures et les paiements y afférents seront soumis au Tribunal de Commerce du siège social de la société. Il est rappelé que toutes clauses ou accords portant sur les lieux de livraison ou de paiement ne porteront pas dérogation à la présente disposition même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

Toutes les ventes conclues par notre entreprise sont soumises à la loi française.

■ LE CONSEIL ÉTUDES PERSONNALISÉES

- **Définition du projet** et analyse des besoins
- Choix des matériaux
- Faisabilité et solutions techniques
- Devis et études chiffrées
- Tarification adaptée aux projets.

■ L'EXPERTISE LA FABRICATION

- **Des prestations sur-mesure** pour la réalisation de projets personnalisés
- Possibilité de réalisation de petites séries
- Confirmation des délais à réception de commande
- Délais maîtrisés.

■ LA FIABILITÉ LA LOGISTIQUE

- **Réactivité** d'une structure courte
- Rapidité : rabotage et chanfrein sous 48 heures.
- Efficacité et adaptabilité
- Livraisons : Respect des délais
- Sur demande livraisons sur chantier.



HORAIRES

du lundi au vendredi
8h00/12h00 - 13h30/17h00

INFORMATIONS ET DEVIS

contact@sudibois.com
04.89.36.90.90

COMMANDES

commandes@sudibois.com

BUREAU D'ÉTUDE

etudes@sudibois.com
04.89.36.90.91
04.89.36.90.93

SUDIBOIS

ZAC de Nicopolis - Grand Clos de la Rouge
612 rue de la Création - 83170 Brignoles